

## DÉCLARATION DU SNETAA-FO À LA CAPA MOUVEMENT INTRA DES PLP

Madame La DRRH,  
Monsieur Le Directeur du Personnel Enseignant,  
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,  
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,  
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

Ce matin, lors de l'ouverture des Formations Paritaires Mixtes Académiques, notre organisation a déjà fait une déclaration. Elle était plutôt générale.

C'est pourquoi ici, nous parlerons seulement du mouvement... Et pour commencer, parlons du mouvement INTER.

Malgré le travail de nos élus nationaux et la mobilisation des principales organisations syndicales de PLP à l'initiative du SNETAA-FO, comme l'année dernière, le mouvement national à gestion déconcentrée a été catastrophique, puisque les 2/3 des candidats n'ont pas obtenu l'académie qu'ils avaient demandée. Pour ceux qui souhaitaient revenir dans notre académie, dans certaines disciplines, c'était quasiment mission impossible.

Certains collègues vont donc devoir faire face à des situations personnelles et familiales catastrophiques. Ces situations exécrables auront des conséquences sur les équipes éducatives, sur les arrêts maladie, sur la qualité des enseignements délivrés aux jeunes. Aujourd'hui, sincèrement, on peut se demander s'il est judicieux de motiver nos collègues contractuels à passer le concours... En effet, quel est l'intérêt d'être titulaire, même matériellement parlant, si on est notamment obligé d'avoir un deuxième toit, de vivre seul toute la semaine et de passer ses week-ends dans les transports pour voir quelques heures les siens ? Non, cela n'est absolument plus acceptable !

On ne peut pas bloquer le mouvement sous couvert d'une répartition équitable des professeurs titulaires sur tout le territoire, alors que les politiques publiques contraignent des territoires à encore plus d'austérité. On ne doit pas imposer à quiconque d'aller dans des territoires que les politiques publiques ont abandonnés !

Comme l'année dernière, le SNETAA-FO a appelé tous les collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction dans leur demande de mutation inter à contester la décision du Ministère et à entamer un recours pour une ATD ou ATP. Nous avons appuyé et suivi tous les collègues sans exception. Plus aucune justification de barème n'est recevable quand, dès le départ, les capacités d'accueil sont verrouillées. Malgré tout, nous tenons à remercier Madame La DRRH d'avoir permis à quelques collègues d'obtenir satisfaction. Et ce n'est peut-être pas encore terminé... Oui, le SNETAA-FO défendra jusqu'au bout les demandes de révision des collègues et certains d'entre eux arriveront peut-être dans notre académie après ce mouvement INTRA.

Si le mouvement INTER montre une nouvelle fois combien les politiques méprisent les fonctionnaires sur lesquels on fait peser le choix idéologique de l'austérité, il révèle aussi une gestion inacceptable des personnels contractuels. Alors que nous nous sommes battus pour faire ouvrir des examens spécifiques pour ces collègues d'expérience - puisqu'ils sont en CDI - les postes ouverts aux concours ne sont pas remplis. Plus de 60% des professeurs contractuels sont recalés. Les jurys ont beau être souverains, cette situation est inacceptable. Donnant satisfaction pendant plus de 6 ans, ils sont recalés par les jurys qui les déclarent donc « non compétents » et ils sont ré-affectés dès septembre. On ne peut pas croire que les jurys composés d'Inspecteurs et de collègues PLP puissent agir de la sorte sans consigne générale. Nous le dénonçons ! Et quand nos collègues sont titularisés, lors du mouvement inter, ils sont souvent envoyés dans des académies lointaines.

**Pour le mouvement INTRA 2016** : Nous sommes obligés de constater que cette année, encore davantage que l'année dernière, de trop nombreux collègues n'obtiennent pas satisfaction. Quelques exemples :

- 👤 **En Maths-Sciences** : 30% de candidats à mutation en moins (42 au lieu de 60) et seulement 25% des candidats déjà titulaires d'un poste dans l'académie ont obtenu satisfaction. A noter que pour les Pyrénées Atlantiques, la situation est particulièrement difficile.
- 👤 **En Lettres-Histoire** : 29% des candidats qui étaient déjà titulaires d'un poste dans l'académie, ont obtenu satisfaction. C'est trop peu. A noter qu'il y avait seulement 3 « entrants » sur 62 candidats.
- 👤 **En Lettres-Anglais** : seulement 7 candidats sur les 24 déjà titulaires d'un poste dans l'académie, ont obtenu satisfaction, soit 29%.
- 👤 **En Vente** : C'est catastrophique. Seulement 4 candidats sur les 27 déjà titulaires d'un poste dans l'académie, ont obtenu satisfaction, soit moins de 15%. Aucun poste n'est vacant dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques (hors postes à profil) et plus de 1300 points sont nécessaires pour entrer en Gironde !
- 👤 **En Biotechnologie** : 39% des candidats déjà titulaires d'un poste dans l'académie (contre 46% l'année dernière ) ont obtenu satisfaction. A noter que dans les Landes, 1 seul poste était proposé au mouvement...

De nombreux PLP n'ont donc pas obtenu satisfaction et seront parfois dans une situation très difficile. Ils demanderont très certainement une révision d'affectation à titre provisoire. Nous espérons qu'ils pourront obtenir satisfaction.

Nous regrettons une nouvelle fois que pour les disciplines professionnelles, comme par exemple la Maintenance des Equipements Industriels, l'électrotechnique et la construction, il y ait de nombreux BMP, surtout dans les départements ruraux, ne permettant pas d'offrir des postes « complets ». Les établissements sont éloignés. Il est difficile de recruter des contractuels sur des postes à temps partiel... Et l'absence quasi générale de TZR n'arrange rien. Les équipes pédagogiques se retrouvent alors souvent en difficulté.

Concernant nos collègues stagiaires 2015-2016, nous tenons à réaffirmer ici, comme malheureusement nous l'avions déjà fait il y a un an, que l'année qu'ils viennent de passer fut très difficile pour le plus grand nombre d'entre eux, voire douloureuse pour certains. Nous continuons à considérer inadapté à la situation

les contraintes imposées par le ministère pour que cette année de stage soit validée. En plus des difficultés liées à ces contraintes, ils ont été confrontés, comme de nombreux PLP titulaires expérimentés, à des conditions de travail très dégradées... Nous aimerions que les jurys de titularisation soient indulgents dans leur décision, car si certains doivent évidemment faire des progrès pour pouvoir assumer pleinement leur mission, ils les feront plus facilement s'ils reçoivent un signal fort d'encouragement...

Rappelons une nouvelle fois que tous ont les diplômes nécessaires et que tous ont réussi un concours avant de devenir fonctionnaires stagiaires ! Ce n'est pas rien !

Pour terminer, nous souhaitons réaffirmer ici qu'il est important pour le SNETAA-FO que les projets ne soient pas diffusés aux candidats à mutation.

Nous tenons également à remercier les personnels de la DPE pour le travail effectué, leur grande disponibilité et leur écoute.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Catherine Terraza

Delphine Paillé

Jean-Fred Brechenmacher

Marc Tuter

Frédéric Alser

Eric Mouchet

Commissaires Paritaires Académiques  
du SNETAA-FO